



Kubski Grégoire, Clément Bruno

Collaboration cyclophile des TPF avec l'Etat sur l'axe La Tour-de-Trême – Broc

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 01.07.22

DIME

Dépôt

Les TPF sont en train de rénover la voie de chemins de fer menant de Bulle à Broc, notamment le passage le long de la route de Pra Riond. Cette route est une voie importante pour les cyclistes de la région qui se déplacent quotidiennement entre le district d'une part et Broc et la vallée de la Jogne d'autre part et pour les touristes souhaitant se rendre à la chocolaterie à vélo. Il s'agit d'une route cantonale dangereuse avec énormément de trafic circulant vélocement et qui est démunie de piste et de bande cyclable. Les soussignés constatent avec regret qu'il n'a pas été profité des travaux sur la voie des TPF pour créer une piste cyclable sur cet axe stratégique (niveau hiérarchique 1 au plan sectoriel vélo du canton). Pire, une glissière « coupe-jarrets » a été installée sur le bord nord de la route, ce qui rend encore plus dangereuse cette route, car cela empêche tout écart sur le bas-côté de la route en cas de tassement des cyclistes par une voiture. Cette occasion à tout le moins manquée vient « compléter » l'axe cantonal très dangereux entre Epagny – La-Tour-de-Trême toujours sans piste ni bande cyclable. Si le canton souhaite développer un tourisme plus durable et encourager l'usage du vélo pour la mobilité pendulaire et scolaire (notamment pour le CO2 de La Tour-de-Trême), il est nécessaire de placer des infrastructures cyclables un brin sécurisées sans quoi les parents fribourgeois n'oseront jamais s'y aventurer à vélo avec leurs enfants. Il y a dès lors lieu de s'interroger sur la collaboration et la coordination entre les TPF et l'Etat afin de voir si des améliorations sont possibles sur ce genre de projet à l'heure où la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables vient d'entrer en vigueur. Rappelons également les tronçons de route cantonale (et prioritaires sur le plan sectoriel vélo), qui ont été récemment rénovés autour du Lac de la Gruyère, sans amélioration aucune pour sécuriser le trafic cycliste ni aucun parc à vélo aux arrêts de bus. Il s'agit pourtant aussi de lignes de bus TPF importantes dans l'optique de favoriser un transfert modal vers une mobilité plus durable.

Il serait opportun que la direction des TPF, qui n'a toujours pas fait installer des porte-vélos à l'arrière des bus sur les lignes touristiques (Moléson, Jogne, Berra, Lac Noir notamment) alors que Car postal le fait depuis des années, prenne conscience que les cyclistes ne sont pas uniquement des obstacles sur la chaussée pour leurs chauffeurs.

Au vu de ce qui précède, les soussignés prient le Conseil d'Etat et les TPF de répondre aux questions suivantes :

1. Y a-t-il une volonté des TPF de collaborer avec les services de l'Etat pour l'amélioration globale des infrastructures en faveur des cyclistes ?
2. Y a-t-il eu une franche discussion entre TPF et l'Etat pour profiter des travaux pour la création d'une piste cyclable sur la route de Pra Riond ? Si oui, pourquoi a-t-elle débouché sur cet échec ? Si non, pourquoi ?

3. A quelle échéance les TPF vont-ils installer des porte-vélos à l'arrière de leurs bus sur les lignes touristiques et spécialement vers les stations promouvant des parcours de VTT ?
 4. Les TPF entendent-ils accorder plus de places destinées aux vélos dans les trains ?
 5. Quelles mesures souhaite prendre l'Etat pour sécuriser les axes Broc – La-Tour-de-Trême et Epagny – La-Tour-de-Trême ? Avec quelle échéance ?
 6. Quels sont les emplacements des pistes et bandes cyclables prioritaires dont la réalisation est prévue durant la présente législature ?
 7. Quels sont les emplacements en Gruyère où des améliorations des infrastructures cyclables sont prévues (pas nécessairement la création de pistes cyclables) ?
 8. Quelles conséquences a, pour le canton de Fribourg, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les voies cyclables ?
 9. Quelle est l'ambition du nouveau Conseil d'Etat en matière de construction de pistes et bandes cyclables en km par année ?
-